

Assemblée générale de l'Association En Martines du 23 janvier 2020
Salle de paroisse, 1^{er} étage, 20h – 21h30
Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée générale

L'assemblé générale est ouverte en présence de 11 membres et des 7 membres du comité à 20h.
La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

2. Formalisation des membres présents

Une liste de présence circule.

3. Désignation des scrutateurs

Le scrutateur sera Olivier Cart, membre du comité, aucun membre ne s'étant porté volontaire.

4. Adoption de l'ordre du jour

La présidente annonce l'ajout d'un point consacré à la fixation des cotisations annuelles.
OJ approuvé par l'assemblée avec cet ajout.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 11 octobre 2018

Le PV a été transmis avec l'invitation à l'AG. Il figure également sur le site internet www.enmartines.ch.

PV approuvé à l'unanimité.

6. Comité

La présidente rappelle que le poste de trésorier est toujours à repourvoir, même si J.-P. Moser nous seconde toujours pour l'instant. De plus, Gilles Rocher annonce qu'il démissionne, pour cause de surcharge de ses agendas professionnel et privé. Nous le regrettons beaucoup et le remercions pour son investissement jusqu'à présent.

7. Rapport du comité sur l'activité de l'association pendant l'année écoulée

Le comité réélu lors de l'AG du 11.10.2018 a tenu 4 séances plénières pour gérer l'association, ce qui est bien inférieur à l'année précédente. Objectif : alléger la charge du comité maintenant que nous commençons à atteindre une vitesse de croisière après une période très intense de lancement de l'association. Des séances thématiques en sous-comité ont également eu lieu.

A. Evénements organisés par l'association

L'association a organisé divers événements depuis octobre 2018 : des événements festifs, offerts aux membres et ouverts aux non-membres contre un modeste émolumennt, ou des événements en lien avec des dossiers que porte l'association.

Au chapitre des événements liés aux dossiers que porte l'association, mentionnons la rencontre du 8 mars 2019 avec Christian Menétrey, municipal responsable de l'urbanisme et du développement durable, sur le thème de la zone 30 km/h dans le quartier des Martines. Cette rencontre avait été

proposée par Christian Menétry lui-même, lors de la table ronde sur le même thème qui avait eu lieu le 11 octobre 2018, juste avant notre dernière AG. Le comité de l'AEM n'avait pas manqué de saisir cette perche. 15 personnes environ se sont déplacées à la salle polyvalente du Rionzi pour recevoir des réponses officielles à leurs questions. Le PV de cette rencontre est disponible sur le site www.enmartines.ch, sous l'onglet Dossiers.

Au chapitre des événements conviviaux :

31 octobre 2018 et 2019 : Soupe à la courge et jeux pour les enfants. Cet événement a réuni entre 80 et 100 personnes, sur la zone de dépôt du collège des Martines.

11 avril 2019 : un concert intimiste, en hommage à Georges Brassens, donné par deux musiciens, au foyer de la grande salle au Petit Mont. 30 personnes environ y ont assisté.

24 mai 2019 : la fête des voisins a réuni 25 personnes environ. Elle a été organisée au pied des immeubles situés du 84 au 94 de la route des Martines.

13 novembre 2019 : une conférence interactive intitulée Ecologie : les 5 gestes pour faire partie de la solution, a été donnée à la grande salle par Mme Ilona Horvath. 10 personnes y ont assisté.

29 septembre 2019 : un non-événement. Nous avions prévu une course d'orientation que, faute de participants, nous avons annulée.

Tous les événements organisés par l'association sont annoncés via son site internet, l'agenda de la commune et, dans toute la mesure du possible, le journal *Aux 4 coins du Mont*. Des flyers sont également distribués tant que le réflexe de consulter le site internet www.enmartines.ch n'est pas acquis.

B. Implication du comité dans la commune

Dans l'idée d'agir de manière pertinente et cohérente, le comité s'efforce de bien connaître le contexte dans lequel s'inscrit le quartier En Martines. C'est pourquoi, plusieurs de ses membres s'engagent dans divers domaines :

Les ateliers participatifs proposés par la Commune (réflexion sur les salles polyvalentes du Petit-Mont et du Châtaignier, requalification du centre du Mont). Sur le site [enmartines.ch](http://www.enmartines.ch), sous l'onglet *Par Mont et par Vaud*, nous vous transmettons les informations que nous recueillons à ces occasions.

Comme l'an dernier, 3 membres du comité ont participé à la soirée d'accueil des nouveaux habitants organisée par la commune. Une occasion de faire connaître l'association et d'attirer de nouveaux membres !

Le projet Quartiers solidaires, soutenu par la Commune et qui concerne les 55+ montains, implique deux membres du comité dans des activités développées dans ce cadre. Citons, le groupe biodiversité, qui œuvre à la connaissance, la préservation et le développement de la biodiversité montaine ; le groupe Prix Chronos qui réunit autour de lectures des seniors et des classes du Mottier : cette année, 4 classes, soit une centaine d'élèves ont participé à cette activité. Pour l'association, encore une fois, c'est une occasion de se faire connaître mais aussi de rester en phase avec les intérêts des montains.

Pour développer des liens avec les autres sociétés locales, la présidente de l'AEM participe aux assemblées de l'ASL, association des sociétés locales.

A. Implication politique du comité

Certains membres du comité assistent régulièrement aux séances du conseil communal, ce qui permet d'activer des relais politiques.

L'association n'hésite pas à interpeler la municipalité, comme elle l'a fait en janvier de cette année, sur le thème nuisances sonores induites par l'autoroute. Forts des réponses obtenues, 3 membres du comité ont rencontré ensuite, en avril, des représentants de la ville de Lausanne sur le même thème. L'adjointe au chef du service des routes et de la mobilité, le délégué à l'environnement et le chef de section de la police des constructions les ont reçus et ont pu répondre à toutes leurs questions. Enfin, en août 2019, la présidente de l'association a écrit à l'OFROU. La réponse de l'OFROU laisse entrevoir, pour 2022, une réduction de la vitesse sur le contournement de Lausanne ce qui induira une réduction du bruit.

Mentionnons également la rencontre, le 12 novembre 2019, de 3 membres du comité avec les municipaux Mme Mueller-Achtari et M. Marchand (voir le compte-rendu de la rencontre sur le site internet www.enmartines.ch onglet Dossiers). Thèmes : à nouveau le dossier 30km/h mais aussi le plan de quartier de la Clochatte, la mobilité douce, le site internet de la commune, etc. Dans le haut et le bas de la route des Martines, des travaux auront lieu avant même la réduction à 30km/h : ralentissement du trafic entre le Petit Mont et le carrefour Verger – Saux ; réfection de la chaussée entre le pont sur l'autoroute et le chemin du Grand-Pré.

Question : M. Rigo demande si la réduction de la vitesse durera au-delà des travaux liés à la création de la bretelle autoroutière de la Blécherette. Réponse de M. Menétry : oui, à 100 km/h.

8. Rapports de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes

Les membres ont reçu avec l'ordre du jour de l'assemblée générale les comptes et de bilan final de l'association. Ces documents ne suscitent pas de questions de la part de l'assemblée.

JP Moser, trésorier ad interim précise que le paiement des cotisations au mois d'octobre explique les transitoires qui apparaissent dans les comptes, puisqu'il avait été décidé que les cotisations payées en octobre seraient valables pour l'année suivante. Si un membre –ou non membre– verse un don, merci à lui de le signaler comme tel.

Les réviseurs aux comptes statutaires ont pris connaissance des comptes. Mme Laurence Gauthey donne lecture de son rapport (pièce jointe au PV). Ce document ne suscite pas de questions de la part de l'assemblée.

9. Adoption des comptes et décharge au comité et aux vérificateurs pour l'exercice écoulé

L'assemblée adopte les comptes et donne décharge au comité et aux vérificateurs des comptes à l'unanimité.

10. Fixation des cotisations annuelles

Les cotisations sont à l'heure actuelle de CHF 30.- pour les familles et CHF 20.- pour les membres individuels. Le comité propose de les maintenir à ces montants.

L'AG accepte cette proposition à l'unanimité après avoir vu le budget prévisionnel (voir point 11).

Question : M. Rigo demande si nous essayons d'attirer des membres personnes morales (Epices et riz, ISL, Transport handicap, Tibet Herbal Spa). Réponse : ce n'est pas le cas actuellement mais le comité s'engage à étudier la question. M. Menétrey encourage l'association à se présenter aux entreprises et institutions du quartier (Home chez nous, Fondation Les Oliviers) et, en retour, à inviter ces dernières à se présenter (lors de conférences, par exemple), dans le but de développer une cohabitation harmonieuse.

11. Présentation et adoption du budget prévisionnel

Peu de changements par rapport au budget précédent. La présidente informe que nous avons sollicité auprès de la commune l'octroi d'une subvention, que nous avons toutes les chances d'obtenir en tant que société locale montaine. Nous attendons une confirmation officielle.

L'assemblée approuve le budget prévisionnel à l'unanimité (en pièce jointe).

12. Election de la Présidente ou du Président, des membres du comité et de l'organe de contrôle des comptes

Le comité propose de maintenir Elisabeth Nicollier à la présidence de l'association. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Le comité in corpore est réélu à l'unanimité, sachant que Gilles Rocher est démissionnaire et que le poste de trésorier est à repourvoir.

- Secrétaire: Marie-Pierre Constant
- Secrétaire: Anne-Claire Vonnez
- Trésorier: (poste à repourvoir)
- Membre: Louisa Rossat
- Membre: Julien Rossat
- Membre: Olivier Cart
- Membre: à repourvoir

Pour l'organe de contrôle des comptes, l'assemblée réélit les deux vérificateurs en exercice, Mme Laurence Gauthey, M. Roger Rigo, avec remerciements pour le travail accompli.

13. Information sur les admissions, démissions et exclusions des membres

L'association En Martines comporte 68 membres (61 familles et 7 membres individuels). 7 nouveaux adhérents, 2 démissions pour cause de départ à l'étranger.

Les nouveaux membres sont recrutés via la soirée d'accueil des nouveaux habitants, une lettre personnalisée que nous adressons aux nouveaux habitants du quartier (adresses communiquées par la commune), nos flyers, le journal *Aux 4 coins du Mont*, les contacts personnels, le bouche à oreille.

14. Propositions individuelles et divers

La présidente rappelle que nous sommes à l'écoute des envies et besoins de nos membres. Les propositions individuelles sont donc les bienvenues. Nous organisons pour l'instant nos événements selon la typologie ou les thèmes suivants : concert, conférence, soupe à la courge, activité sportive pour tous.

Une idée : demander à Transport handicap une conférence pour nos membres et non membres.

Question : le nouveau quartier de la Clochatte sera-t-il inclus dans l'AEM ? Réponse : non, pas plus que Pré-Fleuri. L'AEM se déploie déjà dans un large périmètre et ne pourrait faire face à une extension de son rayon d'action.

Y aura-t-il un impact sur le trafic au moment des travaux du nouveau quartier de la Clochatte ? Réponse de Ch. Menétrey : il est trop tôt pour le dire. Les travaux ne devraient pas commencer avant 1 an. Il y aura 550 habitants dans ce nouveau quartier, la ligne 22 sera prolongée pour le desservir.

Question : qu'en est-il de l'antenne 5G prévue au Belvédère des Morettes sur un pylône à haute tension ? Les PPE du quartier des Morettes l'ayant refusée, il n'y aura pas d'antenne 5G installée sur ce pylône. M. Menétrey informe qu'il y a 4 à 5 antennes 5G sur la commune. Les mises à l'enquête n'ont pas suscité d'oppositions propres à bloquer les projets.

La présidente attire l'attention des membres sur notre nouvelle banderole, déployée à l'entrée de la salle, complément magnifique à notre matériel de communication.

Notre site internet est régulièrement alimenté par des articles rédigés par nos soins ainsi que par des coupures de presse. Il est possible de s'abonner aux nouveautés du site. Olivier Cart propose d'introduire par défaut les adresses électroniques des membres qui ont toujours la possibilité de se désinscrire de cette alerte s'ils le souhaitent. Qu'en pense l'AG ? L'AG donne son accord pour cette action pour autant que l'on avertisse dûment les membres de la possibilité de (et de la procédure à suivre pour) se désinscrire, via le PV de cette AG et via un mailing.

JP Moser incite les membres à visiter régulièrement le site internet dont il salue la qualité des articles.

Question : la Commune a-t-elle fait des mesures concernant la pollution par des nanoparticules ? Réponse : non. Ces analyses sont du ressort du canton.

JP Moser se demande pourquoi il y a eu si peu de monde à la conférence sur l'écologie. Pour lui personnellement, l'horaire ne convenait pas. C'était trop tôt (19h15). La présidente répond que la question des horaires et du choix du jour est très délicate. Peut-être aussi la période de l'année (novembre), déjà chargée à l'approche de Noël, explique-t-elle la faible fréquentation. Ou la collision avec un autre événement, comme ce soir avec la conférence de Nahum Frenck ?

Mme Gauthey propose de sonder les membres sur leur venue avant de finaliser une conférence – ou pas.

Rapide présentation du programme de nos événements pour le 1^{er} semestre :

- 8 mars : English tea party, salle de paroisse, rez de chaussée
- 29 mai : Fête des voisins, broche au chemin des Cerisiers

La présidente remercie tous les membres pour leur attention et leur participation. Elle les invite à prendre part à l'apéritif.

L'assemblée se termine à 21h25.